

Immobilier

Deux nouveaux programmes pour profiter de la LOI GIRARDIN

Espace Partenaires lance deux nouveaux programmes dans le cadre de la loi Girardin sur l'île de la Réunion « Fleur de Vanille » au Port et « La Réserve » à Saint Denis. Le premier programme, réalisé sur un terrain de 4 280 m², est situé dans le centre-ville du Port, à proximité des écoles, commerces, hôpitaux. La résidence com-



prend des appartements T1 à T3 avec cuisine aménagée, climatisation et parking. Le second programme, situé dans la ville de Saint-Denis, première ville de l'outre-mer français et capitale administrative, financière et économique de la Réunion, s'intègre dans le quartier de la Montagne, sur les hauteurs de la ville. La résidence « La Réserve », avec ses 17 villas disposant d'une varangue, d'un balcon et entourées de jardins, s'intègre dans ce quartier résidentiel où

vivaient historiquement les notables de Saint-Denis. Chaque villa, de type F4, bénéficie de prestations haut de gamme : chambres climatisées, chauffe-eau solaire, cuisine équipée et aménagée. Pour ces deux programmes, la gestion et les garanties locatives sont assurées pour une période initiale de cinq ou six ans reconductible (carence, vacances, loyers impayés et détérioration immobilière). La remise des clés est prévue pour début 2008.